

Compte rendu de la réunion du Bureau de la Communauté de communes de l'Outre-Forêt

Mardi 25 mai 2021 à 18h30 en la Mairie annexe de Hohwiller

Conseillers élus: 8
Conseillers en fonction : 8
Conseillers présents: 8

Sous la présidence de M. Paul HEINTZ

Liste des présents :

M. Paul HEINTZ, M. Jean-Claude KOEBEL, M. Pierre MAMMOSSER, M. Serge KRAEMER, M. Olivier ROUX M. Adrien WEISS,
M. Christophe SCHIMPF, M. Didier BRAUN,

Assiste :

M. Olivier THOMASSIN

Ordre du jour :

1. Réflexions quant au recensement des possibilités d'extension à vocation économique sur le territoire de l'Outre-Forêt et mise en parallèle avec le rythme maximal de consommation foncière à usage économique pressenti dans le cadre de la révision du SCOTAN

Un travail d'inventaire des zones fléchées 1AUX, 2AUX, 1AUT et 2AUT a été établi sur le territoire et ce afin d'analyser les enjeux liés à ces zones au regard des stratégies de la collectivité en matière de développement économique mais également dans une perspective « anticipée » de mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCOTAN.

Le Président présente le document. Un retour des Communes concernées quant à la vocation des zones répertoriées est attendu.

L'inventaire sera transmis aux Maires non membres du Bureau et concernés par ledit recensement.

2. Définition quant aux règles à définir en matière d'octroi de subventions

Le Président évoque la récente sollicitation d'une demande de subventions pour l'organisation d'un programme centré sur l'ouverture à la musique en milieu rural. Ce programme se décline en deux temps :

1. Organisation de masters classes le 8 et 9 juin sur le territoire
2. Création d'un Festival de Musique en 2022, basé à Surbourg mais dont les moments-clés pourraient avoir lieu également dans différents sites patrimoniaux (Musée de la Poterie, Musée de l'Abri, ...)

Décision du Bureau :

- Cette présente demande à caractère culturel est davantage du ressort des Communes. Une réponse négative sera apportée par la Communauté de communes.
- Cette demande de subventions a été transférée auprès des services de la CeA.

Le Président soumet aux membres du Bureau une seconde sollicitation de subvention de l'association SOULTZ IMAGIN qui organise un spectacle historique intitulé « La traversée du temps », soutenu par la ville de Sultz-Sous-Forêts et l'association Territoire 1870 qui permettra de marquer l'anniversaire des 150 ans de la bataille de 1870

Ce spectacle aura lieu au Bruehl à Soutz-sous-Forêts. Pas moins de 50 acteurs et 140 figurants ainsi que 30 chevaux spécialement dressés participeront à cet évènement.

Décision du Bureau :

- Proposition de soumettre à l'approbation du prochain conseil communautaire le versement d'une subvention de 2 000 euros

Ces différentes demandes de subventions ont suscité des réflexions quant à la définition de règles pour l'octroi de subventions

Décision du Bureau :

- Programmation d'une séance de travail sous 4 semaines (Président/Vice-président) pour proposer une stratégie en la matière. Cette proposition sera évoquée lors d'une prochaine réunion du Bureau puis soumise à l'approbation du conseil communautaire.

3. SDEA / GEMAPi : intervention de M. Didier BRAUN

Point d'information quant la tenue de la commission locale du grand cycle de l'eau de l'Outre-Forêt du 20 mai 2021 en la Mairie de Hatten. Etaient à l'ordre du jour :

- Adoption du compte rendu de la commission locale en date du 12/10/2020
- Présentation du rapport annuel 2020 du grand cycle de l'eau
- Présentation des résultats financiers 2020
- Etat d'avancement du programme de travaux 2021 et suivi de dépenses

Point sur la collaboration avec le SDEA, les aspects financiers notamment sur les frais de fonctionnement et le programme de travaux pour l'année 2021.

Décision du Bureau :

- Les actions du SDEA doivent se focaliser sur les dossiers majeurs, projets liés aux travaux de protection de la population face au risque d'inondation / coulées d'eau boueuses notamment sur les bans de Reimerswiller/Hohwiller et Aschbach.
- Réalisation d'un inventaire et d'un chiffrage des travaux « prioritaires », ceux garantissant la sécurité des populations soit réalisé pour que la CCOF puisse indexer la taxe GEMAPi
- Poursuivre le travail de récupération des compétences notamment au niveau du SICTEU compétent en matière de GEMA (aliéna 2)

4. Point sur les Pactes Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE) du Grand Est

Présentation de la démarche PTRTE.

Une **démarche** d'accompagnement territorial et de simplification des contractualisations **menée conjointement par l'État et la Région Grand Est et associant la Collectivité Européenne d'Alsace (CeA)**. Elle est issue de la convergence du Contrat territorial de relance et de transition écologique (CRTE) porté par l'État et du Pacte territorial porté par le Conseil régional et porte le nom de **Pacte territorial de relance et de transition écologique (PTRTE)**. Ces PTRTE incarnent le **partenariat inédit de l'Etat et du Conseil Régional** qui co-animent la démarche et partagent une volonté de simplification, d'efficacité et d'accompagnement sur-mesure, au service des projets des territoires pour une relance durable.

1. Contexte et objectifs du Pacte pour l'Etat, la Région et la CeA

- Une volonté commune de l'Etat et de la Région d'**accompagner les territoires en proximité, en tenant compte de leurs spécificités et de leurs trajectoires**, en s'inscrivant dans la durée du mandat local (6 ans).
- Un objectif inédit de **convergence, de visibilité et de transversalité dans la lecture et le déploiement des programmes et politiques sur le territoire** :
 - Le Pacte n'est pas une contractualisation de plus, mais une approche globale et intégratrice des contractualisations existantes entre le territoire, la Région, la Collectivité Européenne d'Alsace, l'Etat et ses opérateurs ;
 - Il est cohérent avec les objectifs de simplification énoncés dans l'accord de partenariat Etat-Régions de 2020.
- Un support pour la **déclinaison locale d'orientations stratégiques partagées** entre l'Etat et la Région :

3 orientations stratégiques à croiser et prendre en compte dans la stratégie du territoire :

- **Transition énergétique et ÉCOLOGIQUE**
(avec bilan écologique)
- **COHÉSION territoriale et coopérations**
(maillage territorial en centralités, équipements, services, santé, sport, loisirs... et coopération entre territoires)
- **ÉCONOMIE plurielle ancrée dans les territoires**
(de proximité, productive, relocalisation...)

et 3 sujets transversaux :

- le déploiement des usages du numérique
- les synergies inter-territoires et interrégionales
- les dynamiques transfrontalières

2. Portée et contenu du Pacte de l'Alsace du Nord :

- Volonté affirmée de proposer le PETR de l'Alsace du Nord comme périmètre de référence pour la contractualisation de ce futur Pacte.
- Convergence progressive des contractualisations préexistantes
- Stratégie de territoire proposée à partir des documents existants, à savoir SCOT, PCAET, POCE

Une proposition a été faite de **3 thèmes structurants** (l'Etat et la RGE préconisent en effet 3 ou 4 thème pas plus).

- 1) **Positionnement et rayonnement** : sont visés ici les projets de rang communautaire et supra-communautaire qui participent à l'ancrage territorial de l'Alsace du Nord et son rayonnement ;
- 2) **Dynamisme, attractivité et solidarité** : sont visés ici les projets communaux et intercommunaux qui participent à l'attractivité et au dynamisme du territoire : projets et aménagements en faveur du développement économique, les projets et investissements contribuant au développement touristique et de loisirs, les projets d'équipements et de services au public et projets en faveur de la mutualisation des services et des moyens en milieu rural (bâtiments scolaires et périscolaires, multi-accueils, maisons de services, maisons de santé, équipements sportifs...) ;
- 3) **Transitions, innovations et opportunités économiques** : sont visés ici les projets communaux et intercommunaux en lien avec les grandes transitions du moment (écologique, énergétique et numérique) : les projets de rénovation énergétique des bâtiments, d'aménagements contre les coulées de boue, les inondations (en lien avec le dérèglement climatique)... ou encore, projet en

lien avec la géothermie profonde, l'éclairage public contribuant à l'économie d'énergie, projets d'équipement et d'aménagement en lien avec la transition numérique et le recours aux nouvelles technologies (déploiement et inclusion numériques)...

3. La suite de la démarche :

- Recensement des projets des EPCI et des Communes membres – fin Mai début juin
- Présentation des thèmes structurants au Bureau du PETR le 10 juin
- Tenue d'un comité de pilotage « élus » - vraisemblablement début septembre
- Perspective de signature du PTRTE fin septembre/début octobre

5. Divers

1) Opération « SAVOIR ROULER À VELO »

La CCOF a répondu à l'appel à projet du Plan Départemental d'Actions et de Sécurité Routière (PDASR). Rappel de la démarche : le projet S.R.A.V. de la communauté de communes de l'Outre-Forêt est un projet d'envergure qui a pour objectif de permettre à tous ces enfants des écoles élémentaires (environ 1 000 élèves) d'acquérir de nouvelles compétences dans l'utilisation sécurisée du vélo, moyen de mobilité douce et autonome.

Organisation à mettre en place :

- Trouver des points pour les circuits
- Achat / stockage de l'équipement
- Stockage de l'équipement
- Encadrement

Décision du Bureau :

- Achat du matériel par la CCOF
- Dès réception, courrier à adresser à l'ensemble des communes pour expliquer la démarche
- Encadrement à organiser au niveau des communes
- Mise en place d'un roulement pour l'utilisation du matériel

2) Banque de matériel

Sollicitation de la Ville de Wissembourg pour l'utilisation de tonnelles dans le cadre d'une manifestation à des familles

Décision du Bureau :

- Mise à disposition gracieuse du matériel à la Ville de Wissembourg

Le Président de la Communauté de communes
de l'Outre-Forêt
Paul HEINTZ

